RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

rydge.fr

Comptes annuels



Fédération Française de Tennis de Table

31/12/2025

Ce document contient 26 pages

RYDGE CONSEIL

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n°14 00024167 01, au capital social de 36.016.638 €, ayant son siège social sis Tour Trinity, 1 bis Place de la Défense, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903309 490 (RCS Nanterre).

Éclairer
Entreprendre
Réussir

Fédération Française de Tennis de Table

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan Actif	3
0.2	Bilan Passif	4
0.3	Compte de résultat	5
0.4	FFTT - Annexe 2025	7

Fédération Française de Tennis de Table

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
		Frais d'établissement (I)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires (1) Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes	2 331 862	1 759 504	572 357	681 334
		TOTAL	**2 331 862**	**1 759 504**	**572 357**	**681 334**
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	3 750 995 951 360 207 979	2 138 321 883 772	1 612 674 67 588 207 979	1 692 592 92 670 52 290
		TOTAL	**4 910 334**	**3 022 093**	**1 888 241**	**1 837 553**
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières (2)	Participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	1 949		1 949	2 438
		TOTAL	**1 949**		**1 949**	**2 438**
		Total (II)	**7 244 147**	**4 781 598**	**2 462 549**	**2 521 326**
Actif circulant		Stocks et en cours	19 421	19 237	184	184
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances Charges constatées d'avance	2 323 021 655 931 347 172	147 120	2 175 901 655 931 347 172	2 397 810 449 709 366 575
		TOTAL	**3 326 124**	**147 120**	**3 179 004**	**3 214 095**
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités	3 862 840		3 862 840	2 209 692
		Total (III)	**7 208 386**	**166 357**	**7 042 029**	**5 423 971**
		Frais d'émission des emprunts (IV)				
		Primes de remboursement des emprunts (V)				
		Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	**14 452 533**	**4 947 955**	**9 504 578**	**7 945 298**
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

Edité à partir de Loop V5.46.1

Fédération Française de Tennis de Table

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 433 683	1 433 683
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	460 000	653 854
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 757 424	1 901 545
	Excédent ou déficit de l'exercice	319 119	-337 975
	Situation nette (sous-total)	**3 970 228**	**3 651 108**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	38 000	71 466
	Provisions réglementées		
	Total (I)	**4 008 228**	**3 722 574**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (I bis)		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	307 500	
	Total (II)	**307 500**	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	52 868	80 561
	Total (III)	**52 868**	**80 561**
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	416 653	577 748
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	19 733	17 933
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 292 735	1 078 192
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	318 810	348 293
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	206 020	39 804
	Produits constatés d'avance	2 882 028	2 080 190
	Total (IV)	**5 135 981**	**4 142 162**
	Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**9 504 578**	**7 945 298**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	196	196
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.46.1

Compte de résultat

Fédération Française de Tennis de Table

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	4 600 035	4 494 338
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	654 140	10 077
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 501 474	1 524 604
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 783 283	2 374 033
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public	67 524	
	Dons manuels	*4 914*	
	Mécénats	*62 609*	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 692	82 077
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	465 653	359 159
	Total des produits d'exploitation (I)	**10 099 805**	**8 844 290**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	13 543	701 416
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	5 544 853	4 462 468
	Aides financières	630 911	759 397
	Impôts, taxes et versements assimilés	311 861	329 328
	Salaires	1 984 557	1 954 932
	Cotisations sociales	621 249	595 392
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	254 821	275 843
	Dotations aux provisions	38 911	80 038
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	307 500	
	Autres charges	80 016	70 357
	Total des charges d'exploitation (II)	**9 788 227**	**9 229 173**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**311 577**	**-384 883**
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	17 407	
	Autres intérêts et produits assimilés		41 903
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		110
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	**17 407**	**42 014**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	6 113	5 249
	Différences négatives de change		2 108
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)	**6 113**	**7 357**
	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**11 293**	**34 656**
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**322 871**	**-350 226**

Edité à partir de Loop V5.46.1

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V)	Total		55 927
Charges exceptionnelles (VI)	Total		34 193
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	(V - VI)		21 733
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôts sur les bénéfices	(VIII)	3 751	9 482
Total des produits (I + III + V)		10 117 212	8 942 231
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		9 798 092	9 280 207
EXCÉDENT OU DÉFICIT		319 119	-337 975
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			286 446
Prestations en nature		2 170 000	2 170 000
Bénévolat			
TOTAL		2 170 000	2 456 446
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			286 446
Prestations en nature		2 170 000	2 170 000
Personnel bénévole			
TOTAL		2 170 000	2 456 446

Edité à partir de Loop V5.46.1

RYDGE CONSEiL

Fédération Française de Tennis de Table

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025
Montant exprimés en EUR

Ce rapport contient 20 pages

Table des matières

1	Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité	3
1.1	Objet social	3
1.2	Missions sociales	3
1.3	Moyens mis en œuvre et ressources	4
2	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
2.1	Événements principaux de l'exercice	6
2.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	6
3	Principes, règles et méthodes comptables	7
3.1	Présentation des comptes	7
3.1.1	Changement de méthode comptable	7
3.1.2	Corrections d'erreurs	9
3.2	Dérogations	9
3.3	Principales méthodes comptables	9
4	Informations relatives au bilan	10
4.1	Actif	10
4.1.1	État de l'actif immobilisé	10
4.1.2	Tableau des amortissements	10
4.1.3	Méthode d'amortissement	10
4.1.4	Bail emphytéotique du terrain Paris 13	11
4.1.5	Stocks	11
4.1.6	Créances	12
4.1.7	Produits à recevoir	12
4.1.8	Charges constatées d'avance	12
4.1.9	Disponibilités	12
4.2	Passif	13
4.2.1	Fonds propres	13
4.2.2	Provisions pour risques et charges	14
4.2.3	Fonds dédiés	15
4.2.4	Charges à payer	16
4.2.5	Dettes pour congés et primes à payer	17
4.2.6	Honoraires du commissaire aux comptes	17
5	Informations relatives au compte de résultat	18
5.1	Produits d'exploitation	18
5.2	Aides versées	18
5.3	Résultat exceptionnel	18
6	Autres informations	19
6.1	Ventilation de l'effectif moyen	19
6.2	Contributions volontaires en nature	19
6.3	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	19
6.4	Engagements hors bilan	19

© RYDGE Conseil

1 Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

1.1 Objet social

La Fédération française de tennis de table regroupe des associations sportives ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table.

Elle a pour objet :

- d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table, sous toutes ses formes en France, dans la métropole, ainsi que dans les Outre-Mer ;
- d'organiser les compétitions et notamment les championnats de France toutes catégories inhérents à cette pratique ;
- de défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table français ;
- d'assurer la représentation du tennis de table français sur le plan international ;
- de veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français ;
- de veiller au respect de l'environnement et d'œuvrer en faveur du développement durable.

1.2 Missions sociales

Les actions orientées tout à la fois vers les clubs, vers les comités départementaux, vers les ligues, le sport de haut niveau mais aussi vers des publics dont l'activité moins organisée se pratique hors structures fédérales.

- Accompagner les clubs, comités, ligues dans leur structuration au travers de projets régionaux conventionnés,
- Identifier et susciter la création de nouveaux sites de pratique, plus particulièrement des sites de pratique libre,
- Renforcer le développement du tennis de table dans le milieu scolaire,
- Diversifier les offres de pratiques et d'animations,
- Développer les offres de compétitions pour tous,
- Favoriser l'accès à tous les publics et plus spécialement les publics cibles : les féminines, les séniors, les personnes en situation de handicap,

© RYDGE Conseil

- Renforcer l'engagement du monde du tennis de table dans une démarche de développement durable,
- Développer et encadrer de la pratique Haut Niveau.

1.3 Moyens mis en œuvre et ressources

Forte de plus de 254 000 licenciés, la FFTT s'appuie sur un réseau de 21 ligues régionales et 96 comités départementaux regroupant 3 200 clubs.

La Fédération est administrée par un Conseil fédéral de 24 membres élus pour une durée de quatre ans, par l'assemblée générale, les 13 membres de droit (président des ligues) et deux représentants des Outre-Mer. Le ministère chargé des sports met à disposition de la fédération 32 Conseillers techniques sportifs (CTS) réunis au sein de la Direction technique nationale (DTN). Les services fédéraux sont chargés du bon fonctionnement général de la fédération.

Les ressources annuelles de la Fédération comprennent :

- Le revenu de ses biens ;
- Les cotisations et souscriptions de ses membres ;
- Le produit des licences et des manifestations ;
- Les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics ;
- Le produit des libéralités dont l'emploi est autorisé au cours de l'exercice ;
- Les ressources créées à titre exceptionnel, s'il y a lieu avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- Le produit des rétributions perçues pour services rendus.

Les moyens d'action de la Fédération sont :

- La création de ligues régionales et de comités départementaux ;
- L'organisation et le contrôle d'épreuves de tennis de table dans la métropole et les départements et territoires d'Outre-Mer ;
- L'établissement de relations suivies avec les Pouvoirs publics, le Comité national olympique et sportif français et les fédérations étrangères affiliées à la Fédération internationale de tennis de table (ITTF) ;

© RYDGE Conseil

- La conclusion de rencontres avec les membres desdites fédérations et la participation aux épreuves et compétitions organisées par elles ;
- L'organisation et le contrôle de la qualité de la formation sportive ;
- La création de commissions techniques, en vue d'études et de tâches spécialisées ;
- La tenue de réunions périodiques, de congrès et de conférences, de stages, etc. ;
- La publication d'un bulletin officiel et de tous ouvrages et documents concernant le tennis de table ;
- L'aide morale, technique et matérielle aux associations ;
- La formation de ses cadres techniques et de ses dirigeants ;
- La passation de convention, avec toute institution, précisant l'objet, les conditions et modalités y afférent.

© RYDGE Conseil

2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.1 Événements principaux de l'exercice

L'an passé, l'exercice était marqué par les jeux olympiques de Paris 2024.

Au cours de l'exercice 2025, la Fédération est devenue Fédération à mission.

La Fédération a signé un partenariat avec le Crédit Mutuel.

Les Championnats de France ont été organisé par la Fédération avec l'appui d'un club (modification du modèle économique).

La Fédération Française de Tennis de Table révèle une nouvelle identité visuelle et une architecture de marque repensée en 2025.

2.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait n'est connu.

© RYDGE Conseil

3 Principes, règles et méthodes comptables

3.1 Présentation des comptes

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2022-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2018-06 et 2014-03 relatifs au plan comptable général.

3.1.1 Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédents ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2022-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Aucun changement n'a trouvé à s'appliquer rétrospectivement.

Il n'y a pas d'impact à l'ouverture de l'exercice.

Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n°2022-06

Nous vous indiquons la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable.

- Actif :
  - Au niveau de l'actif circulant, les éléments figurant dans la rubrique « charges constatées d'avance » en 2024 pour un montant de 366 575 euros figurent en 2025 dans cette même rubrique pour 347 172 euros dans la catégorie des créances de l'actif circulant et non dans la catégorie divers de l'actif circulant.
- Passif :
  - Néant

© RYDGE Conseil

- Compte de résultat :

  Au niveau des produits d'exploitation :

  - Les éléments figurant dans la rubrique « reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » en 2024 d'un total de 82 077 euros figurent en 2025 dans la rubrique intitulé « reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » pour 27 692 euros. Le seuls éléments 2024 correspondant aux transferts de charges de 11 095 euros figurent en 2025 dans la rubrique « autres produits » pour 2 842 euros.

  Au niveau des charges d'exploitation : néant.

  Au niveau des produits financiers :

  - Les éléments figurant dans la rubrique « autres intérêts et produits assimilés » en 2024 d'un total de 41 903 euros figurent en 2025 dans la rubrique « d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé » pour 17 407 euros.

  Au niveau des produits exceptionnels :

  - Les éléments figurant dans les produits exceptionnels 2024 d'un total de 55 927 euros dont 51 926 euros se rapportant aux quotes-parts de subvention d'investissement virées au résultat figurent en 2025 dans la rubrique « concours publics et subventions d'exploitation » au niveau des produits d'exploitation pour 33 466 euros.
    Le solde des produits exceptionnels de 2024 de 4 001 euros se rapportant aux produits de cessions des éléments d'actifs immobilisés figure en 2025 à néant dans la rubrique « produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » au niveau des produits d'exploitation.

  Au niveau des charges exceptionnelles :

  - Les éléments figurant dans les charges exceptionnelles en 2024 relatifs aux pénalités et amendes pour 8 004 euros figurent en 2025 dans la rubrique « autres charges » au niveau des charges d'exploitation pour 227 euros.
  - Les éléments figurant dans les charges exceptionnelles en 2024 relatifs aux cessions de biens de l'actif immobilisé pour 1 190 euros figurent en 2025 à néant dans la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » au niveau des charges d'exploitation.

© RYDGE Conseil

- Les éléments figurant dans les charges exceptionnelles en 2024 relatifs à des indemnités de fin de contrats pour 25 000 euros figurent en 2025 à néant dans la rubrique « autres charges » au niveau des charges d'exploitation.

3.1.2 Corrections d'erreurs

La Fédération n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

3.2 Dérogations

La Fédération n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

3.3 Principales méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

© RYDGE Conseil

4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

4.1.1 État de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	01/01/2025	+	-	31/12/2025
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 324 684	7 178		2 331 862
Immobilisations corporelles	4 668 689	33 666		4 702 355
Immobilisations corporelles en cours	52 290	155 688		207 979
Immobilisations financières	2 438		489	1 949
Total	**7 048 103**	**196 532**	**489**	**7 244 147**

4.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	01/01/2025	+	-	31/12/2025
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 643 349	116 155		1 759 504
Immobilisations corporelles	2 883 426	138 667		3 022 093
Immobilisations financières	-			-
Total	**4 526 776**	**254 822**	**-**	**4 781 598**

4.1.3 Méthode d'amortissement

4.1.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel SPID	Linéaire	10 ans
PlatePlateforme Perf'TT	Linéaire	5 ans
Baby-Ping	Linéaire	5 ans
Autres applicatifs	Linéaire	1 à 10 ans

© RYDGE Conseil

4.1.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Siège social, structure	Linéaire	50 ans
Siège social, ascenseur	Linéaire	25 ans
Siège social, électricité, plomberie, étanchéité	Linéaire	15 à 20 ans
Siège social, revêtements intérieurs et aménagements	Linéaire	10 ans
Mobilier et gros matériel	Linéaire	5 à 6 ans
Petit matériel	Linéaire	2 à 5 ans

4.1.4 Bail emphytéotique du terrain Paris 13

Ce bail signé avec la ville de Paris le 31 juillet 2003 d'une valeur d'origine de 381 123 € est amorti sur la durée du bail, soit 70 ans. La valeur résiduelle est inscrite au bilan sous la forme d'une charge constatée d'avance à hauteur de 259 072 € au 31 décembre 2025.

4.1.5 Stocks

4.1.5.1 Évaluation des stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks est la méthode du « Premier entré / Premier sorti ».

Un inventaire physique est réalisé à la date de clôture de l'exercice et les marchandises sont valorisées au prix d'achat.

Les produits conçus sous l'égide de la FFTT et commercialisés à la boutique sont évalués à leur prix de revient.

Au 31 décembre 2020, la gestion de la boutique a été transférée chez un prestataire. Les articles restants en stock en comptabilité sont des produits millésimés, qui n'ont pas de valeur marchande.

© RYDGE Conseil

4.1.5.2 Dépréciations stocks

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks de Produits Fédéraux	19 421	19 237	184
Total	**19 421**	**19 237**	**184**

Les stocks ont été quasiment dépréciés en totalité depuis la fin de l'exercice 2021 compte tenu que les articles de la boutique n'ont qu'un objet promotionnel.

4.1.6 Créances

Liquidité de l'actif Créances	Montant brut	Échéances	
		à moins 1 an	à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			-
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts autres	-	-	-
Créances de l'actif circulant :			
- Créances clients et comptes rattachés	2 323 021	2 323 021	
- Autres	655 931	655 931	
- Charges constatées d'avance	347 172	93 545	253 627
TOTAL	**3 326 124**	**3 072 497**	**253 627**

4.1.7 Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	99 489
Autres créances	0
TOTAL :	**99 489**

4.1.8 Charges constatées d'avance

	Montant
Crédit-bail siège	259 072
Charges courantes de fonctionnement	88 100
TOTAL	**347 172**

4.1.9 Disponibilités

La trésorerie s'élève à 3 862 840 € à la date de clôture de l'exercice.

© RYDGE Conseil

4.2 Passif

4.2.1 Fonds propres

4.2.1.1 Fonds propres sans droit de reprise

Le compte de fonds propres, qui ne comporte aucun droit de reprise, représente l'ensemble des résultats cumulés au cours des exercices précédents.

Le mouvement de l'exercice correspond à l'affectation du résultat des comptes clos le 31 décembre 2024 au poste des réserves pour projet pour 193 854 €.

Libellés	01/01/2025	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	**1 433 683**	**-**	**-**	**-**	**1 433 683**
Fonds propres statutaires	1 433 683				1 433 683
Fonds propres complémentaires	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-	**-**	**-**	**-**	**-**
Fonds propres statutaires	-				-
Fonds propres complémentaires	-				-
Réserves	**653 854**	**- 193 854**	**-**	**-**	**460 000**
contractuelles	-				-
Réserves pour projet de l'entité	193 854	- 193 854			-
Autres	460 000				460 000
Report à nouveau	**1 901 545**	**- 144 121**		**-**	**1 757 424**
Report à nouveau	1 901 545	- 144 121			1 757 424
Excédent ou Déficit de l'exercice	**- 337 975**	**337 975**	**319 119**	**-**	**319 119**
Excédent ou Déficit de l'exercice	- 337 975	337 975	319 119		319 119
Situation nette (sous total)	**3 651 108**	**-**	**319 119**	**-**	**3 970 228**
Fonds propres consomptibles	-				-
Subventions d'investissement	71 466		- 33 466		38 000
Provisions réglementées	-				-
Total	**3 722 574**	**-**	**285 653**	**-**	**4 008 228**

4.2.1.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer.

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	**Montant global**	**Augmentation**	**Diminution**	**Montant global**
Montant nominal	441 333		365 333	76 000
Quotes-parts virées au résultat	369 866	33 466	365 333	38 000
Montant net en fonds propres	**71 466**	**- 33 466**	**-**	**38 000**

© RYDGE Conseil

4.2.2 Provisions pour risques et charges

4.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements				
	01/01/2025	+	-	31/12/2025
Rubriques	**Provisions au début de l'exercice**	**Augmentations : dotation de l'exercice**	**Diminutions : reprise de l'exercice**	**Provisions à la fin de l'exercice**
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	80 561		27 693	52 868
Total	**80 561**	**-**	**27 693**	**52 868**

4.2.2.2 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

L'entité provisionne ses engagements retraite selon la méthode des unités de crédits projetés. La dette actuarielle probable des indemnités de fin de carrière calculée pour la totalité du personnel est estimée à 52 868 € en 2025.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes, à la date de clôture :

— Taux d'actualisation : taux iBoxx Corporates AA 10 + au 31 décembre 2025, soit 3,90 % ;

— Taux d'augmentation annuel des salaires : 1% ;

— Indemnités à verser calculées selon la Convention collective nationale du sport ;

— Le pourcentage de survie est calculé selon les tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes ;

— Le pourcentage de cotisations de charge sociale et fiscale retenu est de 50%.

© RYDGE Conseil

4.2.3 Fonds dédiés

4.2.3.1 Tableau de suivi des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions affectées							
			Utilisation sur l'exercice			A la côture de l'exercice	
Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Report sur l'exercice	Montant Global	Dont remboursement	Transferts sur l'exercice	Montant Global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
ANS - Contrat Performance Olympique et Paralympique	-	223 500	-	-	-	223 500	-
ANS - Contrat de développement		30 000				30 000	
ANS - Projet Impact 2024		40 000				40 000	
Projet Swan		14 000				14 000	
Total	**-**	**307 500**	**-**	**-**	**-**	**307 500**	**-**

État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	416 653	162 530	254 123	
Emprunts et dettes financières divers	19 733	3 900	15 833	
Dettes fournisseurs	1 292 735	1 292 735		
Dettes fiscales et sociales	318 810	318 810		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	206 020	206 020		
Produits constatés d'avance	2 882 028	2 882 028		
Total	**5 135 981**	**4 866 025**	**269 956**	**0**

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice *161 094*

(1) Dont concours bancaires et intérêts à payer *197*

© RYDGE Conseil

4.2.4 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Intérêts courus à payer sur emprunt	197
Factures non parvenues	499 218
Provisions pour congés et primes à payer	81 786
Charges sociales sur congés payés	46 367
Autres charges sociales à payer	
Etat - Charges fiscales et impôts à payer	13 234
Contribution formation continue à payer	10 510
Autres charges à payer	-
Total	**651 312**

© RYDGE Conseil

4.2.5 Dettes pour congés et primes à payer

Les congés payés et jours RTT acquis et non pris à la date de clôture ainsi que les primes dues au titre du 13ème mois et de la prime de vacances font l'objet d'une provision qui s'élève à 128 K€ charges sociales incluses, contre 137 K€ en 2024.

4.2.6 Honoraires du commissaire aux comptes

	Montant TTC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	17 245
Au titre d'autres prestations	
TOTAL	**17 245**

© RYDGE Conseil

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 10,1 M€ au 31 décembre 2025 contre 8,8 M€ au 31 décembre 2024.

Produits d'exploitation	2025	2024
Cotisations et licences	4 600 035	4 494 338
Ventes de biens et services	2 155 614	1 534 681
Subventions	2 783 283	2 374 033
Dons manuels	4 914	
Mécénats	62 609	
Reprise sur provisions	27 692	82 077
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	465 653	359 159
Total produits d'exploitation	**10 099 802**	**8 844 290**

5.2 Aides versées

Les aides versées au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 630 911 euros.

Ces aides comprennent principalement :

- 437 743 euros pour les ligues,
- 101 750 euros aux projets de structures extérieures,
- 53 896 euros pour les clubs.
- 36 213 euros pour les comités.

5.3 Résultat exceptionnel

Néant.

© RYDGE Conseil

6 Autres informations

6.1 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	0
Agents de Maîtrise et techniciens	15	
Employés	4	0
CTS	-	31
TOTAL	**30**	**31**

6.2 Contributions volontaires en nature

La valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à 2 170 000 € au 31 décembre 2025.

La fédération bénéficie du concours de plusieurs bénévoles pour réaliser son activité. Elle n'a cependant pas souhaité recenser et valoriser les temps passés par ceux-ci.

Elle ne dispose pas d'autres contributions volontaires en nature.

6.3 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 0 € durant l'exercice.

6.4 Engagements hors bilan

En garantie d'un emprunt de 800 K€, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France bénéficie d'une hypothèque conventionnelle sur le droit au bail à construction.

En garantie d'un emprunt de 400 K€, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France bénéficie d'une Garantie par l'Etat.

© RYDGE Conseil

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

Éclairer
Entreprendre
Réussir

rydge.fr

RYDGE Conseil

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14 00024167 01, au capital social de 1 000 000 €, ayant son siège social sis Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.